



## Compte-rendu du conseil d'administration du 21 mai 2025

**Présents :** Bertrand NAUDIN, Philippe SCHWOB, Jean-Claude MULLER, Éric ABBAYE, Sandra GUILMIN, Erwann FEST, Gwendoline BRAUN, Nadine LEHMANN, Jean-Claude MULLER, Valérie LOPEZ, Daniel HORNUNG, Thierry BOS, Mathieu TAESCH,

**Invités :** Piero CALVISI, Benoit MAQUEDA, Philippe STENGER, Vincent HOENEN, Céline KAM

**Absents excusés :** Thomas LINCKER, Nicolas MEYER

### 1. Adoption du compte-rendu du dernier CA

---

Le compte-rendu du CA du 12 février 2025 a été envoyé avec l'invitation au CA, à l'ensemble des membres, afin qu'ils puissent en prendre connaissance

*Mise au vote du compte-rendu : adopté à l'unanimité - une abstention*

### 2. Echanges/rencontre avec 4 « nouveaux » professionnels jeunesse qui ont rejoint le réseau

---

Le CA accueille 4 professionnels jeunesse ayant rejoint la FDMJC d'Alsace ces six derniers mois, pour qu'ils « témoignent » de leur intégration, et surtout de la manière dont ils perçoivent leurs missions et, de manière plus générale, la FDMJC d'Alsace.

Ce temps d'échanges s'inscrit dans la volonté, en amont de chaque CA, de les enrichir par des témoignages/interventions de ce qui « se vit ici ou là » dans le réseau, permettant ainsi aux administrateurs d'avoir une lecture « plus fine » de la vie de la FDMJC d'Alsace.

### 3. Assemblée générale de la FDMJC D'ALSACE

---

- **Rapport moral** : présentation par le Président des principaux éléments du rapport moral

- **Éléments saillants du rapport d'activités :**

Public et activités :

**Secteur enfance : 6 497 enfants différents des effectifs stables par rapport à 2023**

**Secteur jeunes : 4 461 jeunes différents une baisse de - 2.7% par rapport à 2023**

**Nombre de journées enfants/jeunes : 240.649** Journées Enfants en 2024 contre 235.587 en 2023

En synthèse, la fréquentation à nos activités a légèrement augmenté de **2,15 %** par rapport à 2023. Il est à noter une augmentation de la fréquentation dans les accueils de loisirs sans hébergement (+7,03%) et une baisse de la fréquentation en centres de vacances avec hébergement (-6,39%) pour la première fois depuis plusieurs années.

Partenariat

- **Jeunesse :**

Une bonne stabilité des partenariats (avec ici ou là le renforcement des équipes en lien notamment avec les effets de la PS Jeunes). A noter : une dénonciation de la convention d'un commun accord avec la ville de Bischheim mais une nouvelle convention avec la ville de Reichstett (prise d'effet début 2025)

- **Enfance :**

Bonne stabilité des partenariats et, à noter qu'à périmètre constant, l'activité est plutôt stable globalement avec certaines variations à la hausse ou à la baisse des fréquentations selon les réalités locales

- **CEA :**

Les relations de travail avec les services sont bonnes et nous avons été reçus par le vice-pdt pour évoquer/mettre en perspective les axes d'une nouvelle politique jeunesse, dans le cadre d'une consultation des acteurs organisée par la CEA. Malgré les intentions nous ne pouvons que regretter qu'à ce jour, du fait d'un contexte budgétaire contraint, il n'y ait pas de perspectives d'évolutions concrètes.

A noter cependant que la nouvelle convention 2024-2026 a été signée. Malheureusement, pas de prise en compte de l'évolution de notre demande ou de projet connexe (ex : centre de ressources pour les animateurs jeunes) et à noter que le montant de notre subvention a été maintenu. Nous

avons également intégré pleinement le dispositif « Mittwoch uff elsassisch » qui vise à promouvoir la langue et la culture régionale dans les accueils périscolaires. Pour ce dispositif, le soutien de la CEA s'est élevé en 2024 à 17.000 euros, que nous avons entièrement reversés aux structures participantes.

- **CAF**

CPO en cours 2021- 2024 : bonne relation partenariale/particularité à souligner PS Jeunes / Bonus territoire.

Les jalons (en concertation avec les services de la CAF) pour un renouvellement de notre CPO ont été posés pour la période 2025-2029 et sommes dans l'attente d'une décision. A ce stade, nous n'avons pas d'inquiétude sur le fait que la CPO soit validée, mais savons que la demande de revalorisation de notre subvention (+ 35.000 €) n'a pas été acceptée. La subvention de 2024 de 240.440 € a été majorée de 1% mais une déduction de 10.000 € a été opérée en raison de la fin de mission d'évaluation et d'accompagnement des EVS. A l'arrivée, la subvention de fonctionnement qui nous a été accordée pour 2025 sera de 232.750 € soit une baisse de 7.690 € par rapport à 2024.

***Temps d'échange : quels éventuels arguments faire valoir auprès de la CAF pour revoir cette décision ?***

Besoin d'une rencontre politique, ce n'est plus arrivé depuis 2 ans. Ce n'est pas respectueux de notre travail.

Lors de la mise en place de l'accompagnement EVS, nous n'avons pas obtenu 10 K€ en plus, donc c'est choquant de nous les retirer.

- **ETAT :**

Jeunesse et sport : Bonnes relations avec les services (notamment sur les questions liées aux habilitations) et le soutien de l'état via 15 postes FONJEP (en baisse)

- **DRAC :**

Dans le cadre de la reconnaissance éducation populaire/culture, nous avons, en lien avec nos collègues en Grand Est, travaillé à la labélisation de structures. Pour notre réseau cela concerne 5 structures qui seront labélisées en 2025.

### Equipe salariée

Au total : 354 ETP (+ 25 ETP soit + 7,5 % par rapport à 2023)

- Secteur enfance : 256,69 ETP soit + 9,1 % par rapport à 2023
- Secteur jeunesse : 69,88 ETP soit + 3 % par rapport à 2023
- Sièges : 27,44 ETP soit + 10 % par rapport à 2023

Pour le siège, on notera une évolution qui peut paraître importante, cependant elle avait été contenue dans les années passées et, de plus, est intégré dans cet effectif ~ 1 ETP (de personnes cumulées en congé de maternité remplacées par des personnes en cdd), soit en définitif que +6 %. De manière « factuelle », renforcement de la compta, création d'un poste de contrôle de gestion.

Pour info, en 2024 nous avons salarié 900 personnes différentes : 437 CDI, 127 CDD, 7 apprentis et 378 CEE

Une des principales difficultés, même si moins prégnante que l'année passée, a été celle de la stabilisation des équipes (notamment enfance) du fait d'un gros turn-over et d'une difficulté majeure à recruter certainement en lien avec l'attractivité de certains métiers et l'évolution du « rapport au travail dans notre société ».

Cette difficulté à recruter s'est aussi fait ressentir sur des postes d'animateurs jeunes, où nous avons mis plusieurs mois à pouvoir finaliser certains recrutements.

#### Certains points saillants :

- Travail sur le projet associatif /rencontre des associations
- Evènement fédérateur « A deux mains dans l'asso »
- De nombreux temps collectifs pour les salariés du réseau
- Programmation du spectacle « La fin du monde va bien se passer »
- Changement du serveur
- Etude sur nouveau progiciel de gestion ...pour se substituer à Belami...choix fait sur INOE et aide financière de la CAF
- Renforcement équipe compta
- Une gestion RH qui n'a pas toujours été simple (difficulté à recruter)
- Relance des élections du CSE
- Pas de nouveaux litiges/salariés
- MJC Grand Est en « sommeil » malgré nous

#### Eléments financiers 2024 qui seront soumis au vote

Un budget de 21,6 M€ (~ +4 % par rapport à 2023) et un résultat d'environ + 268.000 €.

Gwendoline présente les éléments financiers de l'exercice 2024, qui reflètent une bonne stabilité de l'activité.

A noter une augmentation de la masse salariale d'environ + 9 % alors que les effectifs n'ont augmenté que de + 7,5 % du fait d'éléments liés à l'augmentation de la valeur du point, d'application de la convention collective, et de variations de taux de cotisations (les effets de la réforme de la sécurité sociale, leurs effets sur les taux de cotisations en fonction de certains plafonds vont en 2025 et 2026 avoir un impact non négligeable sur nos coûts salariaux...ce qui n'est pas une bonne chose dans nos relations aux collectivités).

A noter également que ce compte de résultat est impacté par des charges exceptionnelles en lien avec l'évènement fédérateur (55.000€) mais également par des produits financiers de 100.000€.

Au-delà, il met en évidence certains aspects particuliers :

Provisions pour charges : établies à hauteur de 1,9 M€ servant principalement à couvrir les IFC (Indemnités de fin de carrière)

Provision pour risque : établie à 0,35 M€ servant à couvrir principalement le risque versement mobilité

Des fonds propres qui se renforcent grâce au résultat, et sont établis à 2,88 M€, assurant une couverture satisfaisante « du risque global »

Une trésorerie qui demeure largement positive à 4,9 M€, soit environ 82 jours de budget. Cependant, se rappeler que la FDMJC est « son propre assureur » concernant les IFC, il convient de « neutraliser » 1,9 M€, le solde restant étant de 3 M€ pour faire face aux dépenses courantes soit 50 jours de budget (7 de plus qu'en 2023).

**Le CA décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- *Arrêter les comptes de l'exercice 2024 ainsi que le compte de résultat et le bilan pour pouvoir les soumettre au vote lors de l'assemblée générale*
- *De garder le même montant des cotisations à proposer pour vote à l'assemblée générale*
- *Proposer qu'à l'assemblée générale nous affectons le résultat au projet des 80 ans de la FD pour un montant de 50 000 € et le reliquat aux réserves*

Débat sur les orientations

Plusieurs points devront figurer dans les orientations (non exhaustif) :

- Validation du projet associatif et mise en perspective opérationnelle
- Création d'un poste de chargé de mission vie associative
- Travailler à une action de « communication positive »
- Être attentif à nos coûts de fonctionnement (coûts salariaux qui augmentent)
- Se projeter pour aller à la rencontre des nouveaux exécutifs après les élections municipales
- Ne pas vouloir se développer plus que de raison et essayer de garantir quantitativement et qualitativement l'existant
- Continuer à explorer quelles actions mener dans le Haut-Rhin
- Travailler en bonne coordination et concertation avec les têtes de réseaux associatifs et ESS

**Décision à prendre :** *après échanges, débats, modifications éventuelles, le CA décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de mettre aux voix de l'assemblée générale les grandes orientations.*

## Elections

### Sortants :

Membres actifs personnes morales : Nadine LEHMANN ; Daniel HORNUNG ; Jean-Marie MAIER ; Mathieu TAESCH ; Valérie LOPEZ, Nicolas MEYER

Membres actifs personnes physiques : Éric ABBAYE, Jean-Claude LUX

### Places disponibles :

Membres actifs personnes morales : 2 places disponibles

Membres actifs personnes physiques : 3 places disponibles (appeler Thomas LINCKER, Fabien URBES, Pierre STEINMETZ afin de voir qui maintient sa participation)

## Aspects pratiques :

### Au programme :

|              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>18h30</b> | Accueil à la MJC de Barembach / Apéritif dînatoire                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>19h30</b> | <i>Mot d'accueil</i><br><i>Adoption du procès-verbal de l'AG 2024</i><br><i>Rapport moral</i><br><i>Rapport d'activités (sous forme de Kahoot)*</i><br><i>Rapport financier</i><br>Budget prévisionnel 2025<br>Élections<br><i>Tables rondes : réflexions sur les déclinaisons opérationnelles du projet associatif Validation du projet associatif</i> |
| <b>22h00</b> | Café, dessert                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

*\*Concernant le rapport d'activités, nous allons le présenter sous forme d'affiches qui serviront aux participants à trouver les réponses aux questions du Kahoot.*

## 4. Séquence de travail/validation avant AG du projet associatif

---

Le projet associatif, qui aura été préalablement soumis au Conseil d'Administration, fera l'objet d'une présentation en AG puis d'un travail de réflexion sur la construction d'un plan d'actions. La méthode d'animation reste à déterminer.

*Temps d'échange : les différents points à débattre (essentiellement des termes utilisés) sont validés et le projet global est adopté.*

## 5. Relations avec les partenaires

---

### CEA : point de situation subvention 2025

Notre dossier est administrativement finalisé. À la suite d'une réunion avec les services (Benoit et Piero) il nous a été indiqué que notre subvention serait maintenue à hauteur (110.000€), avec néanmoins la possibilité qu'elle soit baissée de 5 %. Nous devrions, à priori, nous estimer chanceux

Lancement d'un groupe de travail :

La CEA souhaite construire un outil ludo-éducatif sur la « vie affective, relationnelle et sexuelle » des jeunes. Nous avons participé à la première réunion du groupe de travail impliquant : les services de la CEA (jeunesse, santé, PMI), l'Education Nationale, 4 animateurs FDMJC D'ALSACE.

### CAF 67 : point de situation renouvellement CPO

Le dossier a été finalisé (bilan de l'année 2024 et proposition nouvelle CPO avec axes revus), sommes dans l'attente d'une validation qui devrait intervenir dans les prochains temps. A noter que nous avons demandé une revalorisation du montant de la subvention de + 35.000€.

### CAF 68 : information sur rdv demandé

Nous avons fait une demande de rendez-vous au Président de la CAF du Haut-Rhin. Au moment où nous « mettons sous presse la présente note » le rdv est en cours de calage. La CAF du Haut-Rhin nous demande des propositions de dates. L'enjeu est dans un premier temps de faire connaissance puis de voir dans quelle mesure la CAF 68 pourrait nous soutenir dans notre fonction de tête de réseau associative sur la question particulière de « fédérer des associations actrices de l'animation de la vie sociale ».

## 6. Equipe du siège et divers

---

### Point d'attention sur charge de travail en lien avec renouvellement de DSP

Le printemps et début d'été sera particulièrement chargé du fait de 5 DSP auxquelles il faudra que nous répondions (4 renouvellements et une nouvelle à savoir DSP pour les périscolaires de Hoerdt). Ici, nous « subissons » des échéances, et il nous appartient d'essayer de nous organiser au mieux. Des réunions de travail interservices ont déjà eu lieu pour essayer de poser des intentions et un cadre d'organisation, mais ça va être tendu. Le recours à des CDD n'est pas envisagé/envisageable du fait de la technicité nécessaire pour travailler sur ce type de dossiers. A noter qu'il est probable (mais à ce stade pas quantifiable) que ce travail ait un impact sur la question éventuelle d'heures supplémentaires et/ ou sur les congés payés. Nous travaillons sur des matrices nous permettant de gagner du temps sur la rédaction des mémoires techniques et des budgets prévisionnels (travail à mener par Nelly et la cellule appui)

**Décision à prendre :** le CA donne mandat à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'équipe de direction pour organiser au mieux le travail au regard des échéances en laissant la possibilité, si nécessaire, d'agir sur des heures supplémentaires ou le décalage de congés payés (option à éviter).

### Recrutement chargé de mission vie associative

Dans le cadre du travail sur le projet associatif, il a notamment été mis en évidence un besoin / des attentes des associations membres d'être plus en lien avec la FDMJC d'Alsace. Aussi il est envisagé de créer un poste de chargé de mission dédié (profil et missions à affiner pour la meilleure articulation possible entre les coordinateurs du siège, les responsables de secteurs sur les territoires, et sur un distinguo à faire sur les besoins entre associations avec salariés et associations sans salarié).

A noter, en anticipation à ce besoin que nous avons identifié, que nous (Benoit en lien avec Sandra) avons déposé une demande de financement européen (programme FSE+ « promouvoir l'économie sociale et solidaire, accompagner et amplifier son développement »), demande qui a été acceptée à hauteur de 30.000€ pour la période de septembre 2025 à décembre 2026

**Décision à prendre :** le CA valide à l'unanimité des membres présents ou représentés la création du poste de chargé de mission vie associative. La fiche de poste sera adressée aux administrateurs pour la travailler.

### Mouvement équipe du siège

Comme dans toute organisation il nous faut jongler avec les « aléas » de la vie et des intentions de chacun aussi :

- Sylvie (compta) a demandé une période de transition pro. Elle souhaite se réorienter, suivre une formation puis quitter la FDMJC d'Alsace. Aussi son nouveau parcours personnel débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2025...ce qui va nécessiter que nous la remplacions (recrutement lancé)



- Priscilla (compta) attend un heureux évènement ce qui l'éloignera pour cause de congé de maternité pendant environs 6 mois, donc il conviendra de la remplacer (recrutement lancé)
- Anne Laure V. (compta) qui avait été recrutée en cdd sera pérennisée en cdi à compter de la rentrée
- Amélie (RH) est revenue de son congé maternité le 5 mai, et ce à 80 %. Elle avait été remplacée par une personne en cdd (Fabiola) que nous allons prolonger pour un temps de tuilage nécessaire avec le retour d'Amélie, mais aussi pour faire face à une charge de travail récurrente avant la rentrée (ex : saisie des plannings sur eTemptation) et au moment où « nous mettons sous presse » l'hypothèse est de prolonger jusqu'à fin juin ou juillet

**Décision à prendre :** le CA donne mandat à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'équipe de direction et au bureau de suivre au plus près ces questions de suivi RH en étant attentif à la maîtrise budgétaire de l'ensemble.

## 7. Relations au réseau

---

### MJC GRAND EST

Nous faisons le constat, au regard de la situation de nos collègues lorrains et champardennais, que cet espace de travail commun ne fonctionne pas/plus. Cela risque à terme d'être préjudiciable. Nous n'avons que très peu de leviers à notre niveau pour agir ; mis à part le fait d'accepter (ce qui est le cas) que la majorité des moyens affectés à MJC Grand Est soient fléchés sur la restructuration/réorganisation des fédérations Lorraine et Champagne-Ardenne.

**Décision à prendre :** comment alerter/agir pour sortir de la situation actuelle ?

### CMJCF

L'actualité du moment au-delà des actions spécifiques menées et de la gestion du quotidien (MJC en transition, Observatoire, Services civiques, animation de la vie sociale, charte Educ pop culture...) et des relations partenariales réside en deux points essentiels :

- Travail de la commission financière (dont nous sommes membres) qui essaye, à travers le chargé de mission national, de trouver des leviers pour aider les fédérations en difficultés, réfléchit à des stratégies de mutualisation...
- Convention nationale des MJC : elle aura lieu début juillet en Bretagne. La délégation alsacienne est en cours de finalisation avec... secteurs jeunes. Nous avons un quota de 50 places, reste 5 places à pourvoir avec priorité à ce stade aux administrateurs

**Décision à prendre :** qui des administrateurs (en plus de Thierry et Erwann) serait intéressé pour participer à cette convention ? Voir liste

## 8. Divers

---

### Déploiement iNoé

Tel qu'évoqué lors du dernier CA, nous avons commencé à déployer ce nouvel outil et les premières phases se sont globalement bien déroulées (merci aux équipes). Le déploiement va continuer sa route avec pour objectif qu'au printemps 2026 tout soit finalisé (enfance et jeunesse).

De manière connexe il conviendra :

De voir comment on répercute, dès 2026, le coût de ce nouvel outil qui est deux fois plus cher que le précédent, mais à priori bien plus performant. Pour ce faire l'équipe de direction travaille à des propositions qui seront soumises pour validation à la commission financière, puis au bureau.

Réforme des politiques tarifaires : La CAF va « pousser » à ce que les politiques tarifaires prennent en compte « le taux d'effort » (ce qui, au demeurant, nous paraît assez juste). Cependant, cette hypothèse de changement de politique tarifaire va avoir un impact sur la participation des familles et des collectivités. Aussi, pour aider à la décision, nous souhaitons modéliser un outil nous permettant de faire toutes les simulations nécessaires, pour aller voir les collectivités avec des éléments précis. Pour ce faire nous souhaitons nous faire accompagner par un cabinet d'expertise que nous avons identifié et qui nous a chiffré ce travail à hauteur de 7.000 €.

**Décision à prendre :** le CA valide à l'unanimité des membres présents ou représentés de :

- Donner mandat à l'équipe de direction/commission financière/bureau pour application des coûts de fonctionnement logiciel iNoé
- Valider le fait de se faire assister par un cabinet d'expertise sur la question des politiques tarifaires basées sur le taux d'effort

### Échos du CSE

Le nouveau CSE est en fonction. Les élus y prennent leurs marques, se répartissent les rôles, vont suivre (en mai) les formations obligatoires.

Les sujets qui ont été travaillés ou qui sont au travail concernent le règlement intérieur du CSE (validé), un projet d'accord d'entreprise sur les heures de camps ; l'appropriation de la BDES (Base de données économique et sociale) ; une réflexion/clarification sur les prime de plurivalence, la manière de gérer/comptabiliser/utiliser les heures de délégations/ le lancement du travail sur les œuvres sociales...

### Représentations des administrateurs sur les territoires

Mise à jour du tableau de répartition des administrateurs pour représenter la FDMJC d'Alsace sur les territoires/ dans les associations, en lien avec l'équipe de direction/coordination de la FDMJC d'Alsace et les responsables de secteurs. Ce travail de mise à jour semble important du fait du départ de certains administrateurs de l'arrivée de nouveaux, pour assurer cette représentation, notamment dans quelques mois après les élections municipales

**Décision à prendre :** validation, après échange, la liste des représentants de la FDMJC d'Alsace (administrateurs) référents des territoires

### **Mise à jour fichier RGPD**

Dans le cadre de nos obligations en matière de RGPD, il convient d'associer/concerner les administrateurs sur les mesures de sécurité mises en place à la FDMJC d'Alsace pour protéger les données des salariés et des familles, enfants, jeunes accueillis... mais également des bénévoles élus au conseil d'administration.

Pour se conformer au RGPD, la FDMJC d'Alsace doit notamment obtenir le consentement des membres du conseil d'administration pour l'utilisation de leurs données personnelles (adresse mail, téléphone, date de naissance, ...)

#### **Décision à prendre :**

- Donner mandat à l'équipe de direction pour poursuivre le travail de mise en conformité RGPD de ses process et mettre en place les formations nécessaires pour permettre les changements requis en matière de RGPD
- Autoriser individuellement (par chaque membre du conseil d'administration) la FDMJC à l'utilisation de ses données personnelles pour les besoins strictes liés à l'activité (cf. modèle joint)

### **Programmation culturelle**

Nous avons organisé 4 représentations d'un spectacle « Levons le voile » : 3 dans le Bas-Rhin et 1 dans le Haut-Rhin. Au total, ce sont plus de 400 jeunes du réseau qui sont allés voir ce spectacle.